

# Performances des grands groupes bancaires au 31 mars 2024

mai 2024

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des principaux groupes bancaires français et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

## Chiffres clés au 31 mars 2024

Les groupes bancaires français réalisent de bonnes performances au 1er trimestre 2024 grâce à la dynamique commerciale soutenue des pôles opérationnels qui participent au développement continu du modèle français de banque universelle, comme en témoignent les niveaux de revenus et de résultats nets générés sur la période :

- un produit net bancaire cumulé de 34,5 milliards d'euro soit +1,3% par rapport au 1er trimestre 2023 ;
- un résultat net cumulé de 7 milliards d'euro soit +12,8 % par rapport au 1er trimestre 2023.

Fort de leurs modèles diversifiés et intégrés, les banques françaises continuent de faire grandir leurs fonds de commerce sur tous les segments de clientèle avec des bilans solides (capital, liquidité, qualité des encours), démontrant ainsi leur capacité à accompagner les clients et l'économie tout en mettant leurs ressources au service des transitions environnementales et sociétales.

## Répartition des revenus par activités

Sur le 1er trimestre 2024, si les métiers de l'épargne génèrent des revenus en hausse de + 2,7%, les PNB des activités de la banque de détail et de la banque de grande clientèle sont stables avec des évolutions limitées respectivement à + 0,8% (banque de détail) et - 0,9% (banque de grande clientèle).

### Indicateurs clés pour les grands groupes bancaires français au 31/03/2024

#### Un niveau d'activité dynamique et contrasté

##### PRODUIT NET BANCAIRE

31/03/2023	31/03/2024
33,9 Mds €	34,5 Mds €

+1,35%

Coefficient d'exploitation moyen en baisse à

67%

##### RESULTAT NET

31/03/2023	31/03/2024
6,2 Mds €	7,0 Mds €

+12,8%

Coût du risque en hausse

+22%

#### Des bilans très solides

##### RATIO DE CET 1

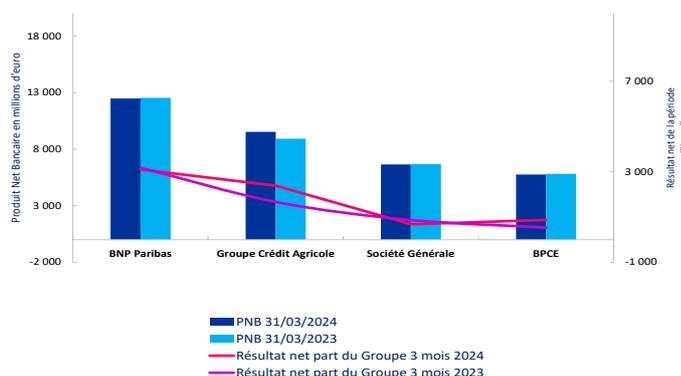
31/12/2023	31/03/2024
14,9%	14,9%

##### RESERVES DE LIQUIDITE

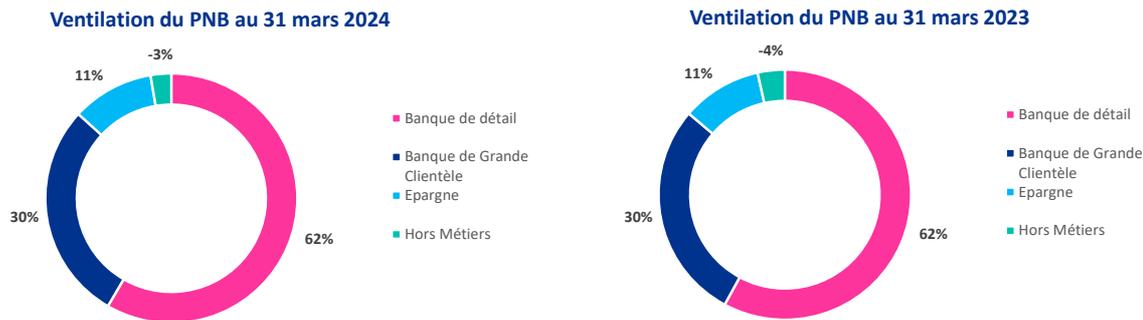
31/12/2023	31/03/2024
1 537 Mds €	1 562 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

### Produits Nets Bancaires et résultats nets au 31 mars 2024



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

## Eléments non-opérationnels et non récurrents

Au-delà des éléments comptables récurrents de volatilité comptable (Debt Valuation Adjustment, spread émetteur de la FVA (Funding Value Adjustment), et secured lending) impactant l'ensemble des banques, les groupes BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole communiquent sur des éléments spécifiques.

Les comptes du groupe BNP Paribas intègrent l'effet de la reconsolidation des activités en Ukraine (+226 millions d'euros) avec une participation de 60% dans Ukrsibbank et une plus-value de cession des activités Personal Finance au Mexique (+118 millions d'euros).

Le groupe Société Générale comptabilise, en application de la norme IFRS 5, une charge (-84 millions d'euros) liée à l'annonce de la cession des filiales Société Générale Marocaine de Banques et La Marocaine Vie.

Enfin, le groupe Crédit Agricole communique à la fois sur une reprise des provisions épargne logement (+31 millions d'euros), sur une dotation en provision pour risque Ukraine (-20 millions d'euros) et sur les coûts d'acquisition de Degroof Petercam (-6 millions d'euros) et d'ISB (-10 millions d'euros).

## Analyse des métiers

Crédit Agricole	Société Générale	BNP Paribas	BPCE
<p><b>En France :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Activité dynamique dans les <b>Caisses Régionales</b> marquée par une forte hausse du nombre de nouveaux clients (+306.000 nouveaux clients sur le trimestre) et la poursuite du développement des outils digitaux.</li> <li>Accélération du pilier mobilité avec la généralisation de <b>AgilautoPartage</b> à l'ensemble des Caisses régionales.</li> <li>Commissions dynamiques chez LCL tirées par toutes les activités (assurance vie et non vie, moyens de paiement).</li> <li><b>Création de CAWL</b> en partenariat avec Wordline pour proposer aux commerçants des offres de paiement adaptées à leurs secteurs d'activité.</li> </ul> <p><b>À l'international :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Bonne performance</b> en Italie (+50.000 nouveaux clients) portée notamment par l'épargne rémunérée.</li> <li>Performance stable en <b>Affacturage</b> soutenue par des deals significatifs en Allemagne.</li> <li><b>Activité dynamique</b> en Pologne, Egypte et Ukraine avec une hausse de la collecte.</li> </ul>	<p><b>En France :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du <b>rebond de la production de prêts immobiliers</b>, en France avec un doublement par rapport à fin 2023, en cohérence avec une reprise volontariste de l'origination.</li> <li>Augmentation des parts de marché pour <b>Boursobank</b> (+457.000 nouveaux clients sur le premier trimestre 2024).</li> <li>Poursuite de l'<b>intégration de LeasePlan</b> conformément au calendrier prévisionnel avec des premières synergies de revenus (20 millions d'euros), en ligne avec la cible de 2024 de 120 millions d'euros.</li> <li><b>Stabilisation des marges et normalisation en couv des résultats de vente de véhicules d'occasion</b> chez Ayvens.</li> </ul> <p><b>À l'international :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution à la hausse des encours de crédits et de dépôts sur toutes les strates de la clientèle en <b>Roumanie / République Tchèque</b>.</li> <li>Dynamique commerciale soutenue en <b>Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer</b>, grâce à la hausse de la marge nette d'intérêt et au niveau des commissions générées.</li> <li>Protocoles d'accord en vue des <b>cessions des activités de Société Générale Equipment Finance</b>, ainsi que de <b>Société Générale Marocaine de Banques</b> ainsi que de <b>la Marocaine Vie</b>.</li> <li>Une <b>exposition russe limitée</b> avec un portefeuille offshore réduit de 80% et aucune exposition locale.</li> </ul>	<p><b>En France :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Bonne performance</b> des banques commerciales, accompagnée d'une hausse des commissions et des revenus d'intérêt.</li> <li><b>Métiers spécialisés</b> portés par la progression de Personal Finance en lien avec la hausse des volumes et l'amélioration continue des marges à la production.</li> <li><b>Développement des nouveaux métiers digitaux</b> : augmentation de la base de client et développement de l'activité.</li> <li><b>Bonne dynamique de Arval</b> : hausse des volumes et de la marge financière, et normalisation du prix des véhicules d'occasion à un prix élevé.</li> </ul> <p><b>À l'international :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réussite de l'<b>intégration de bpost bank dans BNP Paribas Fortis</b>.</li> <li><b>Bonne performance</b> dans la zone Europe Méditerranée : dynamique d'activité en Pologne, normalisation de l'environnement en Turquie et reconsolidation des activités en Ukraine.</li> <li><b>Recentrage géographique</b> de Personal Finance avec la cession de 10 entités en Europe Centrale et au Mexique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croissance de la clientèle des réseaux <b>Banque Populaire et Caisse d'Épargne</b> sur tous les marchés (+241.000 nouveaux clients) malgré un ralentissement du crédit immobilier.</li> <li>Progression positive du <b>crédit à la consommation</b> avec un maintien de l'évolution des prêts personnels et des crédits revolving.</li> <li>Hausse des revenus dans le pôle <b>Solutions et Expertises Financières</b>, soutenue par les forts niveaux d'activité du <b>crédit-bail et de l'affacturage</b>.</li> <li>Augmentation des transactions par carte dans les activités de <b>Payment Solutions</b> : croissance des paiements mobiles et en instantanés, accélération du déploiement des TPE Android (x 2,6), dynamique solide de la solution « Tap to pay » sur iPhone, forte croissance du volume d'activité pour Playplug, principalement portée par les PME.</li> <li>Announcement du projet d'<b>acquisition des activités de financement d'équipement de la Société Générale</b> pour renforcer les parts de marché en leasing d'équipement.</li> </ul>

## Crédit Agricole

- **Performance solide du métier de gestion de fortune** grâce à la bonne tenue des commissions de gestion et des commissions transactionnelles.
- **Closing de l'acquisition de Degroof Petercam** prévu pour mi-2024.  
→ Résultat net part du groupe supplémentaire après synergies à horizon 2028.  
→ Coûts associés à cette acquisition et à son intégration comptabilisés dès le premier trimestre 2024.
- **Annonce d'un protocole de partenariat** avec Victory Capital, société spécialisée dans l'acquisition, le développement et la valorisation d'actifs immobiliers.

## Société Générale

- Les activités des métiers de l'épargne sont intégrées dans les activités de la banque de détail depuis 2022.

## BNP Paribas

- Très bonne performance de l'Assurance, **Wealth Management** et **Asset Management**, notamment grâce à une forte hausse de la collecte et des commissions, portées par une diversité de réseaux de distribution.
- Progression des revenus du métier **Wealth Management** soutenus par la hausse des commissions.
- Performance du métier **Asset Management** portée par la progression des actifs sous gestion.
- **Fort rebond des marchés** permettant d'augmenter la performance et les actifs sous gestion.

## BPCE

- Performance en croissance soutenue par une **collecte nette positive de produits à revenus fixes**.
- Développement significatif de la **collecte d'encours d'épargne de bilan**, stimulé par une augmentation des dépôts à terme.
- Augmentation des **actifs sous gestion** soutenue par des effets de marché et des effets de change.

- **Banque de grande clientèle** : Sur l'ensemble des établissements, les revenus de la Banque de Grande Clientèle affichent une activité résiliente et un recul des revenus limité à -0,8% par rapport à une base de comparaison élevée en mars 2023.

	Crédit Agricole	Société Générale	BNP Paribas	BPCE
<b>Métier FICC</b> (activité Taux, Crédit, Change)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne performance des activités de marché grâce aux activités de Crédit Primaire et de Titrisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Performance globalement solide des activités de marché malgré un recul des revenus en lien avec un contexte de marché moins porteur que les années précédentes notamment sur les activités de taux, crédit et change.</li> <li>• Bonne performance des activités Taux, Crédit et Change grâce à une bonne dynamique commerciale dans les solutions d'investissement qui vient atténuer un environnement de marché moins favorable avec une plus faible volatilité sur les taux ayant impacté les activités de flux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recul des revenus de Global Markets, en lien avec une base de comparaison élevée au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, notamment dans la région EMEA très impactée par la normalisation sur le marché de taux, change et matières premières après une période de très forte activité des clients en 2022 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.</li> <li>• Forte hausse de l'activité sur le marché du crédit notamment dans les marchés primaires en EMEA et dans la zone Amériques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau stable des revenus de Global Markets dans un marché moins porteur.</li> <li>• Performance solide des activités FICT avec une bonne performance de l'activité Fixed Income grâce à une hausse des revenus portée les activités de Crédit et de Taux.</li> </ul>
<b>Métier Titres &amp; métier Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'intégration de RBC Investor Services, devenu CACEIS Investor Services Bank (ISB) dans les services financiers aux institutionnels (CACEIS), notamment via la fusion effective des entités légales prévue pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 et la migration du portefeuille de clients avant la fin de l'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très bons résultats du métier Actions porté par la hausse des indices boursiers combinée à une forte demande en produits dérivés.</li> <li>• Lancement de Bernstein, un nouveau leader mondial de la recherche et du Cash Actions visant à offrir aux clients du groupe une gamme globale sur l'ensemble des activités actions</li> <li>• Recul des revenus du métier Titres en raison d'un effet de base en 2023 lié à des réévaluations de participations et à des dividendes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse des revenus de Equity &amp; Prime Services grâce à a performance des activités en Prime Brokerage.</li> <li>• Progression des revenus de Securities Services portés par l'impact favorable de l'environnement de taux et l'effet de la hausse des encours en fin de période.</li> <li>• Activité commerciale dynamique marquée par de nouveaux mandats, notamment un mandat pour la conservation de titres aux Etats-Unis, représentant 60 milliards de dollars d'actifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus stables du métier Equity avec une activité clientèle résiliente.</li> </ul>
<b>Banque de financement et d'investissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très bonne dynamique de la banque de financement portée par les performances du Métier International Trade &amp; Transaction Banking et par le développement des activités de Corporate Leveraged Finance.</li> <li>• Hausse des revenus avec une activité soutenue en banque d'investissement, tirés par les activités de Structurés Actions.</li> <li>• Bonne dynamique de CACIB sur les émissions obligataires et sur les Green, Social &amp; Sustainable bonds en EUR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne dynamique du métier Global Banking &amp; Advisory avec une activité portée par une forte demande au niveau de la plateforme Asset Backed Products et une bonne activité commerciale de la plateforme Ressources Naturelles.</li> <li>• Rebond des activités de marchés de capitaux dettes dans la banque d'investissement, malgré des volumes encore faibles dans les fusions et acquisitions ainsi que sur les marchés de capitaux actions.</li> <li>• Très bonne performance de Global Transaction &amp; Payment Services grâce à une forte dynamique commerciale et des conditions de marché favorables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hausse des revenus de Global Banking, dans les zones EMEA et Amériques avec une progression au sein de la plateforme Capital Markets et une forte progression en Transaction Banking, avec une quasi-stabilité des dépôts dans l'activité Cash Management durant le trimestre.</li> <li>• Activité de financements très soutenue dans la zone EMEA sur les marchés obligataires et de crédits syndiqués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Performance en hausse de l'activité Investment Banking portée par la croissance des activités Acquisition &amp; Strategic, Debt Capital Market et Strategic Equity Capital Markets.</li> <li>• Activité solide en Global Finance portée par le dynamisme soutenu des activités Real Assets et Global Trade.</li> <li>• Annonce de la prolongation de la participation de Natixis Partners dans Clipperton, boutique spécialisée dans le conseil en fusions &amp; acquisitions dans le domaine de la tech. → Poursuite des efforts pour développer une franchise M&amp;A alliant des expertises sectorielles complémentaires au sein d'un modèle de 7 boutiques M&amp;A, au service de clients français et internationaux.</li> </ul>

## Evolution du coût du risque

Le contexte économique et géopolitique global est marqué par les éléments suivants :

- Des tensions internationales importantes avec notamment la poursuite de la guerre en Ukraine ainsi que la situation au Moyen-Orient ;
- Le maintien des politiques monétaires restrictives limite les capacités d'endettement et augmente le coût de la dette (y compris pour les Etats) ;

Les baisses de taux anticipées, initialement prévues pour le second trimestre 2024, semblent repoussées au 2ème semestre 2024 voire en 2025.

En effet, lors de sa réunion du 1er mai, la FED a ainsi maintenu ses taux entre 5,25 et 5,50% (pour rappel un plus haut depuis plus de vingt ans), compte tenu d'une inflation persistante (objectif de 2% non atteint) et du dynamisme économique aux Etats-Unis.

De son côté, le 29 avril, la BCE a indiqué que le retour de l'inflation à son objectif de 2% était attendu pour 2025 (tout en mentionnant l'existence de risques élevés sur les prix de l'énergie eu égard à la situation au Moyen Orient) et a indiqué que sa politique monétaire serait dépendante notamment des données d'inflation sous-jacente.

- De fortes disparités régionales au niveau de l'activité économique.

Sur ce point, l'OCDE a révisé en mai ses prévisions de croissance mondiale à la hausse pour 2024 et 2025 grâce à la bonne résistance de l'économie américaine et à la Chine dont l'activité est stimulée par des mesures de relance budgétaire.

Pour autant, l'organisation souligne également l'atonie persistante en Europe (prévisions légèrement revues en hausse à 0,7% pour 2024 contre 0,6% précédemment) ainsi qu'au Japon.

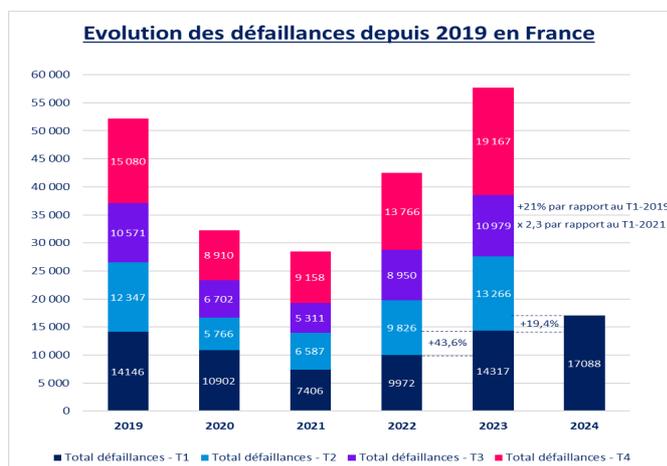
Les perspectives de la Grande-Bretagne ont été revues à la baisse par l'OCDE à 0,4% contre 0,7% précédemment.

Spécifiquement pour la France, les prévisions de taux de croissance ont été révisées à la hausse à 0,7% (contre 0,6% précédemment).

En France, ce contexte économique morose se traduit notamment dans les chiffres de défaillances d'entreprises qui dépassent leur niveau pré-pandémie de Covid-19.

Ainsi, au 1er trimestre 2024, les défaillances d'entreprises poursuivent leur forte progression à plus de 17 000.

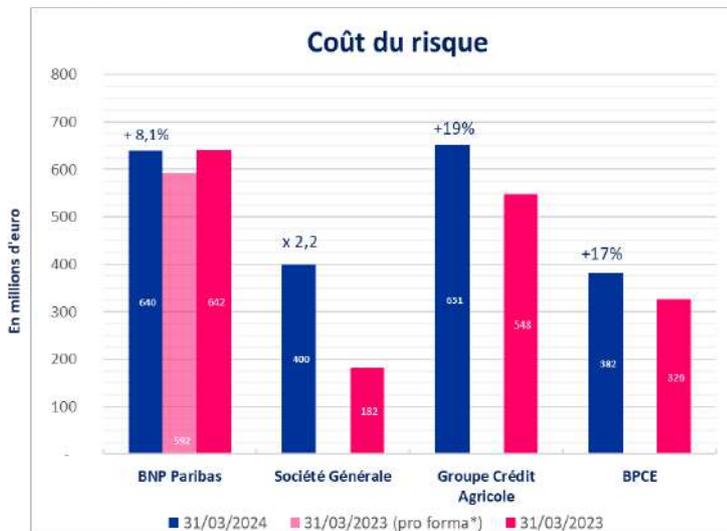
Sur 12 mois glissants, la barre des 60 000 défaillances est franchie, soit un niveau supérieur aux moyennes de long terme 1991-2019 (55 000 défaillances) et post crise de 2008.



Source des données : Etude trimestrielle ALTARES du 1er trimestre 2024 et des 1er, 2ème, 3ème et 4ème trimestres 2023

Dans ce contexte particulier, le coût du risque Stage 3 connaît une forte augmentation :

En effet, le coût du risque des banques françaises de notre échantillon affiche une hausse de 22% et s'élève à 2,1 milliards d'euros contre 1,7 milliards d'euros au 31 mars 2023.

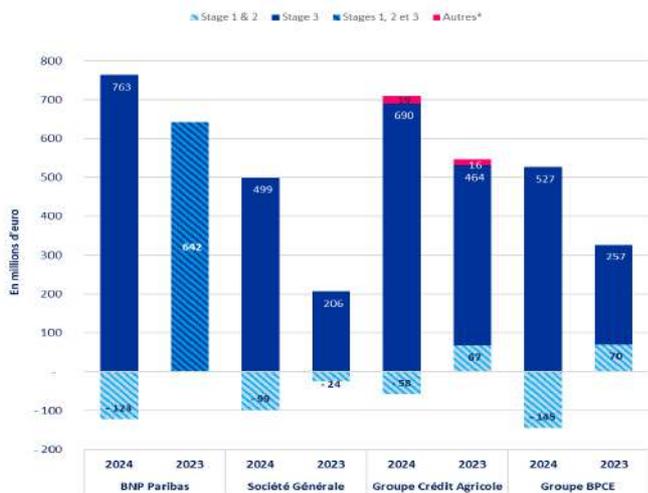


Source des données : communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 mars 2024 et 31 mars 2023

\* Les histogrammes du 31 mars 2023 « proforma » indiqués ici, présentent les données 2023 retraitées des modifications de présentation effectuées par les banques ou de périmètre le cas échéant.

Au 31 mars 2024, seule BNP Paribas est concernée.

Ce coût du risque se décompose par Stage<sup>1</sup> comme suit :



\* Comprend pour Groupe Crédit Agricole les éléments non présentés par stage (dont pertes sur créances irrécouvrables, récupérations sur créances amorties, etc.) ainsi que des éléments non récurrents

Pour BNP, donnée 2023 non retraitée du changement de présentation.

Source des données : communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 mars 2024 et 31 mars 2023

Globalement, le coût du risque sur le Stage 3 est en forte augmentation. Cette évolution reflète l'augmentation des défaillances d'entreprises observée depuis plusieurs trimestres.

Par ailleurs, l'ensemble des banques enregistre des reprises sur les Stages 1 et 2 au 1er trimestre 2024.

A noter que le coût du risque « Autres » de Crédit Agricole comprend une dotation additionnelle de 20 millions d'euros sur l'Ukraine.

<sup>1</sup> Où Stage 1 (S1) : Correspond aux encours sains sans dégradation significative depuis l'origine ; Stage 2 (S2) : Correspond aux encours sains ayant subi une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origine ; Stage 3 (S3 ou encours douteux) : Correspond aux encours en défaut.

## BNP Paribas

Le coût du risque de BNP Paribas s'élève à 640 millions d'euros au 31 mars 2024 contre 592 millions d'euros au 31 mars 2023 (après reclassement d'une charge de 50 M€ dans l'agrégat « Autres charges nettes sur instruments financiers<sup>2</sup> »), soit une hausse de 8%.

Le coût du risque de BNP Paribas au 31 mars 2024 se décompose comme suit :

- Des dotations sur les encours en Stage 3 pour 763 millions d'euros,
- Compensées partiellement par des reprises de 123 millions sur les Stages 1 et 2.

A noter que le coût du risque :

- Est réalisé essentiellement sur le métier CPBS (Commercial, Personal Banking & Services) qui représente une dotation nette de 726 millions d'euros (contre 600 millions d'euros au 31 mars 2023) ;

Cette évolution est liée à :

- Un effet de base défavorable sur la Banque Commerciale en France qui avait enregistré des reprises significatives sur les Stages 1 et 2 au 1er trimestre 2023 ;
- L'activité Personal Finance qui continue de peser sur le coût du risque de la banque avec plus de 54% des dotations du métier (à 394 millions d'euros contre 348 millions d'euros au 31 mars 2023).

BNP Paribas indique néanmoins que le coût du risque en pb sur Personal Finance diminue à 143 pb au 31 mars 2024 contre 155 pb au 31 décembre 2023 et qu'il est attendu en baisse à horizon 2025 compte tenu d'une amélioration du profil de risque.

- Est en reprise nette (sur tous les stages) de 95 millions d'euros sur le métier CIB (Commercial Investment Banking).

BNP Paribas indique une exposition limitée à l'Immobilier Commercial qui représente 3,8% des EaD de la banque au 31 décembre 2023 avec une exposition très réduite aux Etats-Unis.

Enfin, les prévisions de coût du risque à horizon 2025 sont confirmées avec une cible annuelle inférieure à 40 pb pour 2024 et 2025.

S'agissant des ajustements post-modèles, BNP Paribas n'en fait pas mention dans sa communication financière au 31 mars 2024. Pour rappel, BNP Paribas avait indiqué fin 2023 les éléments suivants :

- Ces ajustements visent à couvrir l'augmentation de l'inflation (par exemple, au sein du métier spécialisé du crédit à la consommation, des ajustements ont été considérés pour les catégories de clientèle les plus sensibles à la baisse progressive de leur reste-à-vivre) et l'augmentation des taux d'intérêt ;
- Ces ajustements ont été progressivement intégrés au modèle en 2023 conduisant à leur diminution. Ils ne représentaient plus que 4,5 % du montant total des pertes de crédit attendues au 31 décembre 2023 (contre 6,1 % au 31 décembre 2022).

## Société Générale

Le coût du risque de Société Générale au 31 mars 2024 est une charge de 400 millions d'euros, soit 2,2 fois plus qu'au 31 mars 2023 (182 millions d'euros). Cette évolution s'explique principalement :

- Par des dotations sur le Stage 3 en raison notamment du passage en défaut de dossiers de place en France et d'un effet de base défavorable sur le segment « Banque de détail à l'international, services de mobilité et de leasing » où la banque indique que le coût du risque était particulièrement bas au 1er trimestre 2023 (à 27 bp contre 41 bp au 31 mars 2024) ;
- Par des reprises sur les Stages 1 et 2 (permettant de compenser partiellement la hausse du Stage 3) liées notamment au portefeuille offshore russe qui continue de s'amortir.

Au 31 mars 2024, le coût du risque représente 27 pb, un niveau qui se situe dans la fourchette anticipée pour l'année 2024 comprise entre 25 et 30 pb.

Société Générale a poursuivi la réduction des risques relatifs à son exposition russe (cession de LeasePlan Russie en février 2024). Au 31 mars 2024, les expositions off-shore sur les contreparties russes s'élèvent à 0,7 milliard d'euros (contre 0,9 milliard au 31 décembre 2023), dont 0,2 milliard estimés à risque et provisionnés à hauteur de 0,1 milliard d'euros.

Par ailleurs, Société Générale indique les éléments suivants :

- Des expositions limitées sur les secteurs sensibles :
  - Expositions directes aux LBO : environ 5 milliards d'euros,
  - Immobilier Commercial : 2% de l'EaD Groupe<sup>3</sup>
- Dont Immobilier Commercial en défaut aux Etats-Unis : 3,6 milliards d'euros,
  - Construction : 1,2% de l'EaD Groupe,
  - Distribution non alimentaire : 0,6% de l'EaD Groupe,
  - Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles : 0,5% de l'EAD Groupe,
  - Hôtels et Restaurants : 0,2% de l'EaD Groupe ;
- Des ajustements sur des secteurs / portefeuilles à risque pour tenir compte des risques spécifiques non modélisés, en particulier le contexte économique de forte inflation, les taux d'intérêt élevés et la crise russo-ukrainienne.

Les pondérations de scenarii économiques dont les paramètres ont été mis à jour ressortent comme suit :

Scenarii	Stressé	Central	Favorable
31 mars 2024	30%	60%	10%
31 décembre 2023	28%	62%	10%

<sup>2</sup> Pour rappel, fin 2023, la banque a modifié sa politique comptable relative au risque de perte de flux de trésorerie sur instruments financiers et a reclassé des éléments hors du coût du risque dans un nouvel agrégat appelé « Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers ».

Ce nouvel agrégat inclut les charges relatives aux risques remettant en cause la validité ou la force exécutoire de contrats d'instruments financiers. Il est positionné dans le compte de résultat en-dessous du coût du risque se compose notamment des éléments suivants :

- Le provisionnement au titre des risques juridiques sur les prêts hypothécaires en Pologne,
- Le provisionnement du risque sur des prêts en devises (CHF) émis par BNP Paribas Personal Finance,
- Le provisionnement de risque sur créances.

<sup>3</sup> L'EaD Groupe est de 1 151 milliards d'euros au 31 mars 2024.

## Groupe Crédit Agricole

Le coût du risque du Groupe Crédit Agricole au 31 mars 2024 s'élève à 651 millions d'euros, soit une hausse de 19% par rapport au 31 mars 2023 (548 millions d'euros au 31 mars 2023).

Le coût du risque au 31 mars 2024 est porté par les dotations sur le Stage 3 qui augmentent de 49%.

Cette évolution est principalement tirée par :

- Les Caisses Régionales (+47% par rapport au 31 mars 2023) à 247 millions et LCL (+80% par rapport au 31 mars 2023) à 119 millions d'euros compte tenu notamment du provisionnement de dossiers de place en France ;
- CACF à 199 millions d'euros (+36% par rapport au 31 mars 2023).

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole indique une exposition limitée à l'Immobilier Commercial : 58,7 milliards d'euros au 31 décembre, soit 3,3% des engagements, à 73% en France, 8% aux Etats-Unis et 5% en Italie.

A cette date, l'immobilier Commercial a un taux de défaut de 2,5% et un taux de couverture Stage 3 de 52%.

Enfin, le Groupe Crédit Agricole indique que les scénarii économiques utilisés sont identiques à ceux du 31 décembre 2023.

## Groupe BPCE

Le coût du risque du Groupe BPCE au 31 mars 2024 s'élève à une charge de 382 millions d'euros, soit une hausse de 17% par rapport au 31 mars 2023.

L'évolution du coût du risque au 1er trimestre 2024 est marquée par une reprise de 145 millions d'euros sur les encours classés en Stage 1 et 2 (contre une dotation de 70 millions d'euros au 31 mars 2023) et par une charge de 527 millions d'euros sur le Stage 3. La hausse du provisionnement en Stage 3 par rapport au 31 mars 2023 s'explique :

- Par le provisionnement de dossiers spécifiques ;
- Par la détérioration de l'environnement économique affectant particulièrement certains secteurs d'activité.

Les évolutions de coût du risque par métier par rapport au 31 mars 2023 se présentent comme suit :

- Banque de Proximité & Assurances : -4% avec des différences selon les réseaux et activités :
  - Banques Populaires -5%,
  - Caisses d'Epargne -27%,
  - Solutions & Expertises Financières x4 à 24 (millions d'euros), et
  - Digital et Paiements (comprenant l'activité d'Oney) -2% ;

- Global Financial Services (comprenant la Banque de Grande Clientèle), en dotation de 58 millions d'euros contre une reprise (sur plusieurs dossiers) de 21 millions d'euros au 1er trimestre 2023.

Le Groupe BPCE mentionne également une exposition limitée sur les Professionnels de l'Immobilier (Commercial et Résidentiel) à 50,4 milliards d'euros à 6% des encours (expositions à 85% en France) avec un ratio NPL de 3,9% (contre 3,5% au 31 décembre 2023).

## Evolution des principaux ratios sur le risque de crédit

NB : Les ratios repris ci-dessous sont ceux calculés et publiés par les établissements dans les communiqués de presse et les slides investisseurs. Le cas échéant, des précisions sont données sur les méthodologies de calcul dans les notes de bas de page.

Coût du risque en pb sur encours<sup>4</sup> :

Coût du risque en pb des encours	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole <sup>(1)</sup>	Groupe BPCE
31 mars 2024	29 ↑	27 ↑	25 ↑	18 ↑
31 mars 2023	28	13	19	16

<sup>(1)</sup> Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

Le coût du risque en pb augmente dans toutes les banques compte tenu de l'augmentation des provisions sur le Stage 3.

Il était particulièrement bas pour Société Générale en 2023 après une année 2022 marquée par le provisionnement des contreparties russes.

Poids des créances<sup>5</sup> douteuses :

Poids des créances douteuses	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE
31 mars 2024	1,7% →	2,9% →	2,2% ↑	2,4% →
31 décembre 2023	1,7%	2,9%	2,1%	2,4%

Le poids des créances douteuses est relativement stable et ne montre pas de dégradation significative.

Taux de couverture<sup>6</sup> :

Taux de couverture (avant garanties et collatéraux)	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE
31 mars 2024	NC	43,0%	47,6%	39,3%
31 décembre 2023	NC	46,0%	47,8%	39,7%

Taux de couverture (après garanties et collatéraux)	BNP Paribas	Société Générale	Groupe Crédit Agricole	Groupe BPCE
31 mars 2024	69,8%	82,0%	NC	66,7%
31 décembre 2023	71,7%	80,0%	NC	68,2%

Globalement, les taux de couverture avant/après prise en compte des collatéraux et garanties (à l'exception de Société Générale) diminuent.

A notre avis, ces baisses pourraient s'expliquer notamment :

- Par des dossiers qui viennent d'entrer en douteux et dont le niveau de couverture est déterminé sur la base d'un scénario de continuité d'exploitation ;
- L'effet d'une couverture plus élevée des garanties (par exemple, l'impact de la garantie BPI à 90% sur les encours PGE).

<sup>4</sup> Coût du risque sur encours en pb :

- Groupe Crédit Agricole : le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres.

<sup>5</sup> Créances :

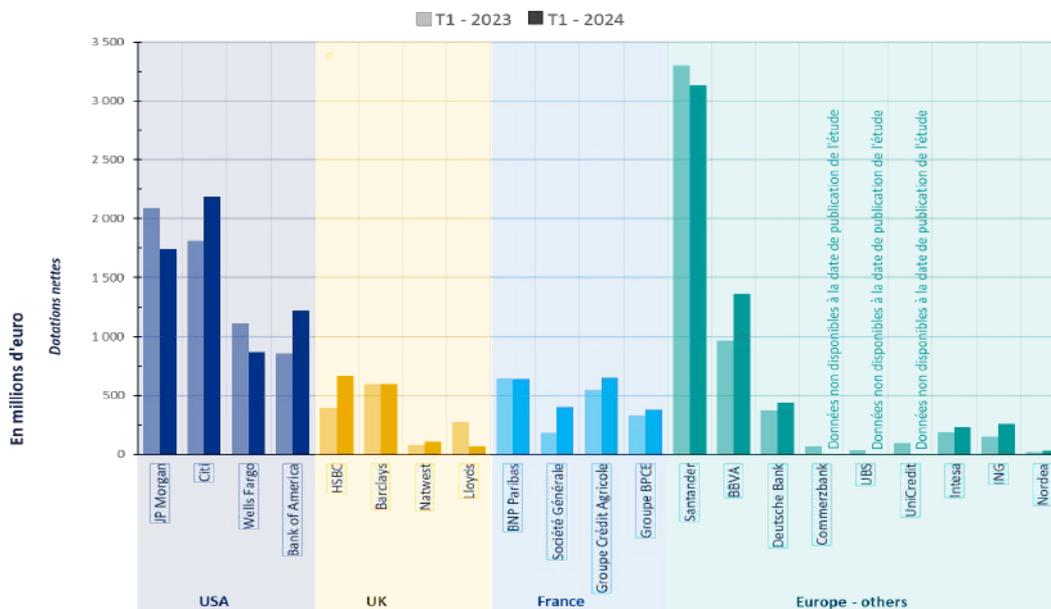
- BNP Paribas : les créances se composent du bilan et du hors bilan sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

<sup>6</sup> Taux de couverture :

- BNP Paribas : rapport entre les Dépréciations Stage 3 et les Encours dépréciés (Stage 3) qui correspondent à : bilan et hors bilan, nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance),
- Société Générale : Taux calculé selon la méthodologie de l'EBA.

# Evolution du coût du risque de crédit entre le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023 sur un échantillon de banques dans le monde

Coût du risque (31/03/2024 – 31/03/2023) :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 mars 2024 et 31 mars 2023

## Etats-Unis : Stabilisation du coût du risque

Le coût du risque total des 4 banques américaines de notre panel s'élève au 31 mars 2024 à 6 milliards d'euros, en légère hausse (+2,5%) par rapport aux 5,9 milliards d'euros du 31 mars 2023.

Le coût du risque semble amorcer un début de stabilisation après une forte augmentation depuis 2021 (NB : passage d'une reprise nette de 19 milliards d'euros en 2021 à une dotation nette de 14,7 milliards d'euros en 2022, puis hausse de 74% entre 2022 et 2023).

Pour rappel, les données de JP Morgan du 1er trimestre 2023 n'intégraient tégrapas les effets de la variation de périmètre relatifs à la reprise d'une partie des actifs et passifs de First Republic Bank (qui est intervenue le 1er mai 2023).

Si les évolutions du coût du risque sont différentes selon les banques (2 des 4 banques voient leur coût du risque baisser au 1er trimestre 2024), une tendances commune ressort, à savoir l'augmentation des pertes (« Net Charge Off ») sur l'activité « Cartes de crédit » :

- JP Morgan : Taux de perte à 3,32% contre 2,07% au 31 mars 2023 (et 2,79% au 31 décembre 2023),
- Citi : Taux de perte sur les « Branded Cards » à 3,65% contre 2,18% au 31 mars 2023 (et 3,06% au 31 décembre 2023),
- Bank of America : Taux de perte à 3,62% contre 2,21% au 31 mars 2023 (et 3,07% au 31 décembre 2023) ;

Par ailleurs, le risque sur l'Immobilier Commercial ressort dans les éléments communiqués par les banques avec des situations variées : Bank of America indique une augmentation des pertes sur l'immobilier de bureaux là où Wells Fargo indique une diminution de celles-ci.

## Royaume Uni : Légère hausse du coût du risque

Le coût du risque des 4 banques anglaises s'établit à 1,4 milliards d'euros, en hausse de près de 7%. Cette évolution masque des différences selon les banques.

### Pour HSBC :

Le coût du risque passe de 397 millions d'euros au 31 mars 2023 à 666 millions d'euros 31 mars 2024.

Cette évolution s'explique notamment par :

- Un effet de base défavorable. En effet, le 1er trimestre 2023 avait été marqué par l'amélioration des hypothèses économiques retenues dans le calcul du Forward Looking ;
- Une hausse du coût du risque sur le Stage 3 (malgré un impact immatériel sur le trimestre de l'Immobilier Commercial en Chine).

A noter qu'HSBC indique avoir repris pour un peu moins de 200 millions d'euros d'ajustements post-modèles sur le trimestre.

Enfin, le coût du risque sur encours moyens ressort à 30 bp au 31 mars 2024. HSBC indique que celui-ci devrait se situer autour de 40 bp pour 2024.

### Pour Barclays :

Le coût du risque est stable à 600 millions d'euros 31 mars 2024 (+0,7%).

L'essentiel du coût du risque (près de 80%) provient de l'activité Retail aux Etats-Unis et est lié aux cartes de crédit qui voient leur taux d'arriérés à 30 et 90 jours (respectivement à 3,1% et 1,7%) et de pertes augmenter et à des niveaux supérieurs à la période pré-covid.

Le coût du risque sur encours moyens sur les cartes de crédit US est de 610 bp au 31 mars 2024 contre 515 bp au 31 mars 2023 (636 bp au 31 décembre 2023).

Sur l'ensemble de ces activités, le coût du risque sur encours moyens est attendu entre 50 et 60 bp sur 2024 (51bp au 31 mars 2024).

### Pour Natwest :

Le coût du risque augmente à 109 millions d'euros au 31 mars 2024 (contre 80 millions d'euros au 31 mars 2023).

Natwest indique notamment :

- Un niveau de défaut relativement faible malgré les pressions inflationnistes et le niveau élevé des taux d'intérêt ;
- Des entrées en Stage 3 sur le segment Retail Banking compensées partiellement par des reprises liées à la mise à jour des modèles de provisionnement (évolution sur la modélisation des probabilités de défaut sur les prêts personnels sans garantie) ;
- Le maintien d'un niveau élevé d'ajustements post-modèles à 411 millions d'euros au 31 mars 2024 (contre 429 millions d'euros au 31 décembre 2023).

### Pour Lloyds :

Le coût du risque diminue significativement en passant de 276 millions d'euros 31 mars 2023 à 67 millions d'euros 31 mars 2024.

Cette évolution est liée :

- Aux reprises enregistrées au titre de la mise à jour des prévisions économiques, notamment l'indice de hausse des prix immobiliers ainsi que le pic du taux de chômage sont désormais respectivement attendus pour 2024 à 1,5% et 4,9% (contre 2,2% et 5,2% précédemment),
- A une reprise de 58 millions d'euros au titre de l'évolution du modèle de provisionnement sur le Commercial Banking,
- A un niveau de provisionnement relativement stable sur le Retail Banking à mettre en lien avec une diminution des arriérés de paiement et des taux de défaut sur les encours immobiliers.

Le coût du risque sur encours ressort, compte tenu des reprises liées à la mise à jour des paramètres servant au calcul du Forward Looking, à 6 bp au 31 mars 2024 (objectif inférieur à 30 bp pour 2024).

## Europe-Autres : Une hausse mesurée tirée par le Stage 3

Le coût du risque des banques européennes (hors banques françaises et hors Commerzbank/UBS/UniCredit qui n'ont pas encore publié leurs comptes à la date de publication de cette étude) au 31 mars 2024 est en hausse de 9% à près de 5,5 milliards d'euros (5 milliards d'euros au 31 mars 2023). Cette évolution s'explique principalement par une progression du coût du risque sur le Stage 3.

Quelques éléments notables de communication financière sur le coût du risque au 31 mars 2024 :

### Pour ING :

Le coût du risque au 31 mars 2024 s'élève à 258 millions d'euros contre 152 millions d'euros au 31 mars 2023. Il se décompose en :

- Une reprise de 110 millions d'euros sur les Stages 1 et 2 qui s'explique par :
  - Une diminution des ajustements post-modèles ;
- NB : Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2024 à 533 millions d'euros (contre 577 millions d'euros au 31 décembre 2023).
  - Une amélioration des prévisions économiques utilisées dans le calcul du Forward Looking ;
- Une dotation de 368 millions d'euros sur le Stage 3 liée principalement à :
  - A des nouveaux dossiers entrant en défaut sur le segment Wholesale Banking (209 millions d'euros) ;
  - Aux prêts à la consommation et à la clientèle professionnelle sur le segment Retail Banking (159 millions d'euros).

ING indique également :

- Une diminution globale du Stage 2 à 7,7% des encours contre 8% au 31 décembre 2023 en lien avec des reprises de paiement entraînant un retour en Stage 1 et à des passages en Stage 3 ;

Cette diminution est tirée par le segment Wholesale Banking qui est passé de 11,2% au 31 mars 2023 à 8,9% au 31 mars 2024.

- Un Stage 3 stable à 1,5% des encours.

Le coût du risque en pb ressort à 16 bp au 31 mars 2024.

### Pour Intesa Sanpaolo :

Le coût du risque au 31 mars 2024 s'élève à 236 millions d'euros en baisse de 25% par rapport au 31 mars 2023 (189 millions d'euros).

La banque mentionne également au 31 mars 2024 :

- Un stock de NPL historiquement faible et un ratio net de NPL<sup>7</sup> à 1% (+0,1% par rapport au 31 décembre 2023),
- Un ratio de couverture des NPL en hausse à 50,7% contre 49,8% fin 2023,
- Un coût du risque annualisé de 22 bp (contre respectivement au 36 bp pour 2023),
- Des expositions russes considérablement réduites depuis juin 2022 et ne représentant plus que 0,1% des créances à la clientèle.
- Des ajustements post-modèles maintenus à 0,9 milliards d'euros.

### Pour Santander :

Le coût du risque s'élève à 3,1 milliards d'euros au 31 mars 2024, soit une baisse de 5% par rapport au 31 mars 2023 (NB : il est en hausse de 9% dans la communication trimestrielle de Santander. En effet, Santander présente un montant de 2 873 millions qui ne tient pas compte d'une charge non récurrente de 474 millions d'euros enregistrée au Brésil au 1er trimestre 2023).

Santander indique également que la qualité de son portefeuille de crédit reste supportée par les niveaux bas de taux de chômage observés dans de nombreux pays.

<sup>7</sup> Selon la méthodologie de l'EBA.

A noter également :

- La légère hausse des prêts non performants (NPL) : 3,10% des expositions au 31 mars 2024 contre 3,05% au 31 mars 2023 (et 15,3 milliards d'euros au 31 décembre 2023) ;
- La baisse du taux de couverture des NPL de 68 à 66% entre le 31 mars 2023 et le 31 mars 2024 ;
- Un coût du risque en pb qui passe de 105 à 120 bp sur la même période.

Pour BBVA :

Le coût du risque augmente de 41% par rapport au 31 mars 2023 à près de 1,4 milliards d'euros.

Cette évolution est particulièrement tirée par :

- L'Espagne (+44%) avec un coût du risque de 164 millions d'euros ;
- Le Mexique (+37%) avec un coût du risque de 752 millions d'euros ;
- Et l'Amérique du Sud (+55%) avec un coût du risque de 354 millions d'euros.

BBVA indique que cette évolution est liée à un flux élevé de dossiers en défaut à mettre en lien avec le niveau des taux d'intérêt.

A noter également :

- La hausse des prêts non performants (NPL) : 15,7 milliards d'euros au 31 mars 2024 contre 14,1 milliards d'euros au 31 mars 2023 (et 15,3 milliards d'euros au 31 décembre 2023) ;
- La baisse du taux de couverture des NPL de 82 à 76% entre le 31 mars 2023 et le 31 mars 2024 ;
- Un coût du risque en pb qui passe de 105 à 139 bp sur la même période.

Pour Deutsche Bank :

Le coût du risque du 31 mars 2024 s'élève à 439 millions d'euros en hausse de 18% par rapport au 31 mars 2023.

Il se décompose en :

- Une reprise de 32 millions d'euros sur les stages 1 & 2 (contre une reprise de 26 millions d'euros au 31 mars 2023) qui s'explique par une amélioration des prévisions économiques et par les effets du recalibrage du modèle ;
- Une dotation de 471 millions d'euros sur le Stage 3, en hausse de 18% par rapport au 31 mars 2023 (-10% par rapport au 31 décembre 2023) liée principalement à l'Immobilier Commercial (Investment Banking) et au provisionnement de retards opérationnels dans le traitement des dossiers (Private Banking).

Les ajustements post modèles s'élèvent à 89 millions d'euros au 31 mars 2024 (contre 84 millions au 31 décembre 2023) et visent à couvrir les évolutions du modèle prévues au 2ème trimestre 2024.

Le coût du risque en pb sur encours annualisés ressort à 37 bp au 31 mars 2024.

Néanmoins, la banque réaffirme son objectif annuel fixé à 25-30 bp compte tenu des prévisions d'amélioration graduelle sur l'Immobilier Commercial et de reprises sur les retards opérationnels.

## Dynamique du coût du risque depuis le 2nd trimestre 2022 :



Source des données : états financiers, communiqués de presse et présentations investisseurs au 31 mars 2024 (avec IFRS 17), 31 décembre 2023 (avec IFRS 17), 30 septembre 2023 (avec IFRS 17), 30 juin 2023 (avec IFRS 17), 31 mars 2023 (avec IFRS 17), 31 décembre 2022, 30 septembre 2022 et 30 juin 2022

La dynamique globale est à une augmentation des provisions depuis plusieurs trimestres avec des amplitudes variées selon leur zone géographique et leurs implantations.

Après plusieurs trimestres consécutifs de reprises nettes de provisions postérieurement à la crise sanitaire, les quatre banques américaines sont entrées dans une dynamique de dotation nette depuis le 1er semestre 2022 en lien notamment avec la guerre en Ukraine et ses conséquences, la détérioration de l'environnement économique, la normalisation des taux de défaut et de pertes sur les crédits de l'activité de « Cartes de crédit » et une augmentation des provisions et pertes sur les activités « Immobilier de bureaux / Immobilier Commercial ».

Le niveau de dotation au 1er trimestre 2024 reste dans la moyenne haute des trimestres précédents, tiré par les pertes sur l'activité de « Cartes de crédit ».

Comme les banques américaines, les banques anglaises sont repassées en phase de dotation fin 2021/début 2022 en lien notamment avec l'évolution des risques macro-économiques, la crise ukrainienne et le risque Immobilier Commercial chinois. A noter qu'au 31 décembre 2022, les banques anglaises avaient mis à jour leurs scénarii économiques (et pris en compte la forte dégradation liée au niveau d'inflation au Royaume-Uni) générant des dotations très significatives. Depuis ce pic de fin 2022, les dotations trimestrielles sont moins élevées.

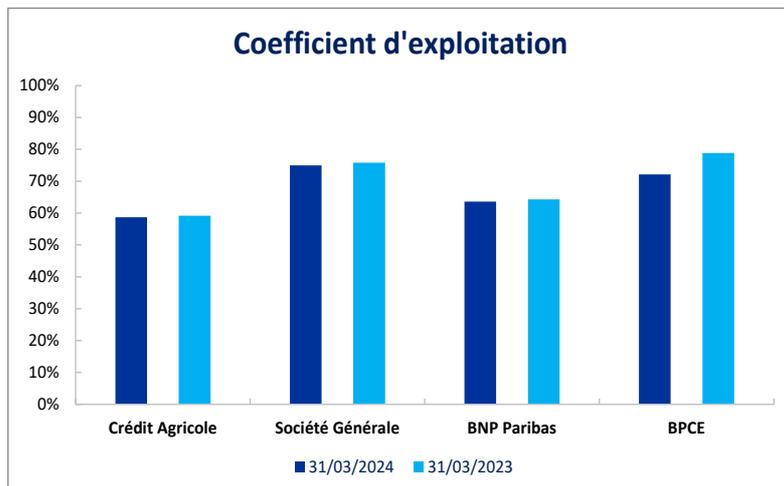
Pour ce qui concerne la zone euro, y compris les banques françaises, les banques sont dans une dynamique de dotation nette avec des tendances variables entre les établissements.

Pour rappel, l'exercice 2022 avait été marqué par le provisionnement des expositions sur les contreparties russes qui avait particulièrement impacté les banques suivantes : UniCredit, Intesa, ING, Crédit Agricole et Société Générale.

## Une amélioration de la rentabilité opérationnelle

Après plusieurs années de contributions significatives au Fonds de Résolution Unique (FRU), le trimestre est marqué par la fin de sa dotation, qui se traduit mécaniquement par une baisse des frais généraux comptabilisés par les banques et une amélioration de leur rentabilité opérationnelle avec un coefficient d'exploitation moyen à 67,3% (-220 pb par rapport au 1er trimestre 2023).

**Note** : le coefficient d'exploitation a été recalculé en rapportant les frais de gestion publiés au produit net bancaire publié (sans retraitement).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

Les groupes Crédit Agricole et Société Générale font état de charges d'exploitation liées à un effet périmètre : intégration de RBC IS Europe et CA Auto Bank (Crédit Agricole) et de LeasePlan (Société Générale).

Si le groupe Société Générale rappelle son projet de réorganisation de son siège en France pour simplifier son fonctionnement et améliorer structurellement son efficacité opérationnelle (plan de 500 millions d'euros d'économies brutes supplémentaires attendues en 2024), le groupe BNP Paribas annonce des mesures additionnelles d'efficacité opérationnelle dont les effets, estimés à 400 millions d'euros, sont attendus dès le deuxième trimestre 2024.

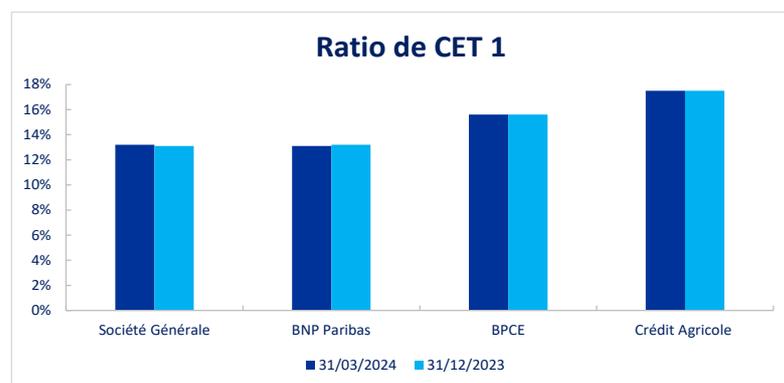
Les mesures envisagées par le groupe BNP Paribas portent notamment sur la mutualisation, le nearshoring, l'offshoring, l'automatisation, la robotisation, la digitalisation, l'accélération du déploiement des plateformes cloud et des cas d'usage d'IA, l'optimisation et la flexibilité du parc immobilier, la discipline dans la gestion des dépenses externes, le renforcement du sourcing global, etc...

## Une structure financière solide

En dépit d'un environnement économique difficile et incertain, la situation financière des groupes bancaires français reste solide, avec un ratio de CET1 qui reste en moyenne stable sur le 1er trimestre, à 14,9%.

La légère évolution du ratio CET 1 dans les établissements est attribuable aux éléments suivants :

- génération organique nette de l'évolution des actifs pondérés (BNP Paribas, BPCE, Société Générale, Crédit Agricole) ;
- distribution du résultat du 1er trimestre 2024 (BNP Paribas, Société Générale) ;
- mise en réserve des résultats (BPCE, Crédit Agricole) ;
- émission nette de parts sociales (BPCE) ;
- distribution prévisionnelle liée aux parts sociales en 2024 (BPCE) ;
- capital réinvesti à la suite de la cession de Bank of the West (BNP Paribas) ;
- mise à jour des méthodologies et impacts réglementaires (BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole) ;
- OCI et M&A (Crédit Agricole, Société Générale).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

**Note** : les groupes Crédit Agricole, Société Générale, et BNP Paribas communiquent sur un ratio de CET1 phasé.

Enfin, tous les établissements présentent un ratio de levier supérieur au minimum réglementaire de 3% auquel s'ajoute la charge au titre de leur systémicité. Ces niveaux leur permettent d'absorber les exigences complémentaires à venir au titre du Pilier 2.

Ratio de levier (%)	31/03/2024	31/12/2023
Société Générale	4,2%	4,3%
BNP Paribas	4,4%	4,6%
BPCE	5,1%	5,0%
Crédit Agricole	5,5%	5,5%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

**Note** : les groupes Crédit Agricole et Société Générale communiquent sur un ratio de levier phasé.

## Des réserves de liquidité confortables

Si l'année 2023 a été caractérisée par de fortes inquiétudes en matière de liquidité, en raison notamment des faillites de banques régionales américaines, les réserves de liquidité des banques françaises, solides dans le temps, se sont encore renforcées au 1er trimestre 2024 avec un niveau qui atteint 1 562 milliards d'euros (+ 25 milliards par rapport au 31 décembre 2023).

Les montants affichés par les banques intègrent une part importante des dépôts en banques centrales et des titres dits HQLA (High Quality Liquid Assets) essentiellement composés de dettes souveraines bien notées (couvertes par des swaps de taux d'intérêts), leur permettant d'afficher un ratio de LCR nettement supérieur à l'exigence réglementaire de 100% :

Ratio LCR (%)	31/03/2024	31/12/2023
Société Générale	159%	160%
BNP Paribas	134%	148%
BPCE	152%	143%
Crédit Agricole	142%	144%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 mars 2024

**Note** : Le groupe BPCE présente un LCR moyen.

Les groupes Crédit Agricole et Société Générale communiquent sur les remboursements des opérations de TLTRO-3 réalisés sur le 1er trimestre 2024 respectivement à hauteur de 21 milliards d'euros et 7 milliards d'euros.

Afin de sécuriser l'objectif de son Plan à Moyen Terme en termes de ressources stables, le groupe Crédit Agricole précise que son pilotage interne de ces ressources exclut le surplus temporaire apporté par l'augmentation du refinancement des opérations de T-LTRO 3, lui permettant ainsi de ne pas impacter sa stratégie de remboursement

# Une évolution des modèles pour répondre aux enjeux ESG

Le premier trimestre 2024 marque la poursuite de l'engagement des banques françaises sur les sujets ESG, engagement reconnu par les agences de notation extra-financière. Chaque groupe met ainsi en avant les actions spécifiques réalisées et à venir.

Le groupe Société Générale affiche sa volonté de faire évoluer son business model en poursuivant l'accélération de la décarbonation des portefeuilles avec une nouvelle cible d'alignement pour l'aviation dans le cadre de la NZBA, mais également en finançant un projet de 5 milliards d'euros (Northvolt) pour la fabrication de batteries vertes dans une chaîne de production circulaire, ou encore en créant de nouvelles solutions assorties d'offres commerciales avec notamment le lancement du Pack Solaire en Afrique. Le groupe communique également sur un crédit ESG octroyé à la République du Sénégal, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement, conformément à son engagement en faveur des objectifs de développement durable des nations unies.

Tout en revenant sur les entretiens ESG menés depuis 2023 pour améliorer la connaissance extra-financière de ses clients entreprises pour mesurer leur impact positif et leur proposer des solutions d'accompagnement, le groupe BPCE communique sur sa forte mobilisation dans le soutien à l'économie. Le groupe mène des actions à la fois pour accompagner les besoins de ses clients avec des mesures spécifiques pour faciliter le crédit immobilier et la rénovation énergétique, mais également pour contribuer au financement des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises sur l'ensemble des territoires.

Enfin, outre un accompagnement spécifique au secteur de la santé déployé par la banque, celle-ci rappelle son soutien au secteur de l'agriculture avec la mise en place de nouvelles initiatives pour les clients agriculteurs.

De son côté, le groupe Crédit Agricole a défini un plan de transition qui repose sur 3 axes complémentaires et ordonnés :

- l'accélération du déploiement des énergies renouvelables et bas-carbone en concentrant les financements sur les projets d'énergies renouvelables et bas-carbone ;
- l'accompagnement de la transition de tous les clients (équipement des entreprises et des ménages) ;
- l'organisation de sa propre trajectoire de sortie du financement des énergies carbonées avec des trajectoires Net Zero à fin 2023 en ligne avec les objectifs 2030.

Enfin, le groupe BNP Paribas communique sur le lancement de plusieurs solutions innovantes axées sur la décarbonation représentant des investissements durables : création par BNP Paribas Asset Management du fonds actions monde dédié à la transition Net Zéro, offre d'Arval et de Leasing Solutions en Europe pour la location combinée de véhicules électriques et de bornes de recharge afin de faciliter la transition vers une mobilité durable, etc...

Il convient de noter que le groupe évoque également la levée de l'ordonnance « Cease and Desist Order » du 30 juin 2014 portant sur les violations des lois et règlements américains en matière de sanctions économiques, émise conjointement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en France et le Conseil des Gouverneurs de la Réserve Fédérale aux Etats-Unis, confirmant ainsi l'accomplissement par la banque de ses obligations au titre du plan de remédiation.

## Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 mars 2024.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 25 avril 2024 : BNP Paribas

- 2 mai 2024 : BPCE

- 3 mai 2024 : Crédit Agricole et Société Générale



# Contact

## Arnaud Bourdeille

Associé

Responsable du secteur banque

[abourdeille@kpmg.fr](mailto:abourdeille@kpmg.fr)

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG ADVISORY est l'un des membres français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2024 KPMG ADVISORY, société par actions simplifiée, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.